

Distr.
GÉNÉRALE

CES/AC.71/2003/INF.2
18 novembre 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE**

COMMISSION EUROPÉENNE

**CONFÉRENCE DES STATISTIENS
EUROPÉENS**

**OFFICE STATISTIQUE DE LA
COMMISSION EUROPÉENNE
(EUROSTAT)**

**ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUES (OCDE)**

DIRECTION DES STATISTIQUES

**Réunion CEE/Eurostat/OCDE sur la gestion
des systèmes d'information statistique**
(Genève, 17-19 février 2003)

NOTE D'INFORMATION N° 2

La Réunion se tiendra au Palais des Nations, à Genève, du 17 au 19 février 2003
et s'ouvrira le 17 février 2003 à 9 h 30

I. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

1. La note d'information n°1 présentait la liste des quatre questions de fond devant être abordées par la Réunion. Après une visioconférence tenue récemment par le Groupe directeur, il a été décidé d'ajouter une cinquième question à l'ordre du jour. Le programme de travail de la Réunion s'articulera donc autour des questions de fond ci-après:

- i) Mesures à prendre pour améliorer la qualité au niveau de la gestion de la TI;
- ii) Impact des mesures et normes techniques sur la qualité des données;
- iii) Gestion efficace d'une complexité technique croissante;
- iv) Examen et suivi des activités de la Conférence des statisticiens européens dans le domaine du traitement des informations statistiques;
- v) Examen annuel du site Internet sur les pratiques relevées en matière de recours aux technologies de l'information au sein des services nationaux de statistique.

II. NOTES EXPLICATIVES SE RAPPORTANT À L'ORDRE DU JOUR

Point i): Mesures à prendre pour améliorer la qualité au niveau de la gestion de la TI

Animateurs: **Richard Swartz** (Census Bureau des États-Unis, Tél.: +1-301 457-2117; richard.w.swartz@ccmail.census.gov) et **Gérard Salou** (OCDE, Tél.: +331 4524 8846; gerard.salou@oecd.org)

2. Au titre de ce point seront passées en revue les stratégies, pratiques et expériences des responsables de l'informatique soucieux d'améliorer la qualité des services et des produits au sein de leur organisation. L'informatique est une aide indispensable au traitement des informations statistiques dans les services nationaux et les organisations internationales de statistique, y compris aux fins de la gestion de l'information, de systèmes d'information et des technologies de l'information. Les auteurs des contributions demandées devront proposer des cadres pour la définition et la mesure de la qualité dans ces domaines ou décrire des initiatives de gestion destinées à améliorer la qualité des produits et des services. Par «produits», on entend les systèmes et outils logiciels qui peuvent être utilisés pour le traitement des informations statistiques. Le terme «services» recouvre à la fois les services opérationnels (infrastructure) et les services de développement ou de gestion de projets.

Point ii): Impact des mesures et normes techniques sur la qualité des données

Animateur: **Georges Pongas** (Eurostat, Tél.: +352 4301 33917; georges.pongas@cec.eu.int)

3. La qualité des données peut être évaluée en fonction de sept critères: pertinence, précision, actualité et ponctualité, accessibilité et clarté, comparabilité, cohérence et exhaustivité. Bon nombre des mesures et normes techniques introduites au cours des dernières années ont un impact direct ou indirect sur un sous-ensemble de ces critères. Les bases de données contribuent ainsi à l'accessibilité, à la comparabilité, à la cohérence et à l'exhaustivité. Les publications électroniques suscitent des attentes plus grandes chez les utilisateurs, ce qui influe entre autres sur l'actualité et la ponctualité, la clarté et la pertinence. La collecte des données par voie électronique contribue à la précision temporelle, ou actualité, de l'information. Au centre des données électroniques, les métadonnées normalisées influent sur la plupart des critères de qualité.

Point iii): Gestion efficace d'une complexité technique croissante

Animateur: **Marton Vuksan** (Statistics Netherlands, Tél.: +31-70 337-5071; mvcn@cbs.nl)

4. Pour ce point de l'ordre du jour, l'accent sera mis sur la gestion des données et des procédures statistiques. Un grand nombre de services nationaux de statistique ont revu leurs procédures statistiques et tenté de les unifier d'une manière ou d'une autre dans un souci de cohérence. Les contributions pourraient traiter de l'évolution des procédures statistiques et des moyens d'en maîtriser la complexité du point de vue des technologies de l'information.

5. L'autre aspect de ce point de l'ordre du jour est le problème que pose la gestion d'infrastructures de plus en plus compliquées tant du point de vue des infrastructures elles-mêmes que des complications qu'entraîne le fait de gérer les projets dans un environnement que l'intégration rend de plus en plus complexe. Les documents présentés pourraient rendre compte des pratiques ou des logiciels qui se sont avérés utiles dans ce contexte.

Point iv): Examen et suivi des activités de la Conférence des statisticiens européens dans le domaine du traitement des informations statistiques

Animateurs: **Juraj Riecan** (ECE, Tél.: +41-22 917-3328; juraj.riecan@unece.org) et **Jan Byfuglien** (Statistics Norway, Tél.: +47-62 88.53.02; jan.magnar.byfuglien@ssb.no)

6. À sa réunion plénière de juin 2002, la Conférence des statisticiens européens a procédé à un examen approfondi des procédures de collecte et de traitement des données statistiques. À la suite de cet examen, elle a demandé aux organisations internationales de s'occuper plus particulièrement des questions suivantes:

- Possibilité d'instituer un système commun (portail) pour le suivi des activités de collecte de données des organisations internationales;
- Mise au point de modèles de mise en commun des données;
- Accès des services nationaux de statistique et des autres pourvoyeurs de données aux statistiques disponibles dans les organisations internationales sous une forme qui permette de comparer les données et de les utiliser aux fins de programmes nationaux d'information;
- Mise en place de méthodes et d'outils sûrs et opérationnels pour la transmission des informations sensibles. À cet égard, il y aurait lieu d'étudier l'expérience de l'utilisation du système STADIUM/STATEL à l'appui du GESMES CB;
- Possibilité de définir un modèle de codification pour les séries chronologiques économiques (pour les comptes nationaux et les balances des paiements), l'accent étant initialement mis sur les indicateurs à court terme;
- Collaboration avec les services nationaux de statistique pour faciliter la réutilisation de leurs produits standard.

Les secrétariats de la CEE-ONU, d'Eurostat et de l'OCDE rédigeront une note d'information esquissant un plan d'action possible pour les six questions présentées ci-dessus.

Point v): Examen annuel du site Internet sur les pratiques relevées en matière de recours aux technologies de l'information au sein des services nationaux de statistique

Animateur: **Gérard Salou** (OCDE, Tél.: +331 4524 8846; gerard.salou@oecd.org)

7. Un court moment sera consacré à l'examen annuel du site Internet sur les pratiques relevées en matière de recours aux technologies de l'information au sein des services nationaux de statistique. La Réunion devra examiner l'état actuel de ce site, les fonctions des coordonnateurs chargés des aspects thématiques et celles des coordonnateurs chargés des pays.

III. HÉBERGEMENT, PASSEPORT ET VISA

8. Les participants sont priés d'effectuer leurs réservations d'hôtel eux-mêmes. Afin de les aider à organiser leur hébergement, le secrétariat de la CEE met à disposition sur son site Internet

une liste d'hôtels (<http://www.unece.org/stats/geneva.e.html>). En cas de difficultés, les participants peuvent s'adresser à la mission permanente de leur pays à Genève.

9. Les participants pourront également consulter avec profit le site de l'aéroport de Genève (www.gva.ch), celui des chemins de fer suisses (www.cff.ch) et celui de l'Office du tourisme de Genève (www.geneve-tourisme.ch).

10. Tous les participants à la Réunion et les personnes qui les accompagnent doivent être munis d'un passeport en cours de validité et, si les règlements l'exigent, d'un visa. Les demandes de visa devront être adressées dans les meilleurs délais à l'Ambassade de Suisse du pays de résidence. Le secrétariat de la CEE-ONU pourra si nécessaire fournir une lettre d'appui en vue de faciliter l'obtention du visa.

IV. ENREGISTREMENT, MESURES DE SÉCURITÉ

11. Les participants sont priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint et de le renvoyer au secrétariat par télécopie (+4122 917 0040) ou par courrier électronique (juraj.riecan@unece.org) d'ici le **15 janvier 2003** afin qu'il puisse être enregistré suffisamment tôt.

12. Pour pénétrer dans l'enceinte du Palais des Nations où a lieu la Réunion, tous les participants doivent être munis d'un badge d'accès (plaquette d'identité). À cet effet, les participants sont priés de se présenter avec leur passeport à la Villa Les Feuillantines (voir plan ci-joint) à 9 heures au plus tard le lundi 17 février 2003. Les membres des délégations sont invités à porter cette plaquette d'identité en permanence pendant la durée de la Réunion.

13. Il est possible d'utiliser deux entrées pour pénétrer dans l'enceinte du Palais des Nations: la porte réservée aux piétons de la place des Nations (bus 5 et 8, arrêt Nations) et le portail de Pregny (14 Avenue de la Paix, bus 8 et 18, arrêt Appia). Pour des raisons de sécurité, la police peut à tout moment fermer temporairement l'entrée de la place des Nations. Les participants peuvent prendre contact avec le Centre de contrôle au numéro 022 917 2902 pour obtenir les dernières informations en date concernant les mesures de sécurité appliquées à l'entrée.

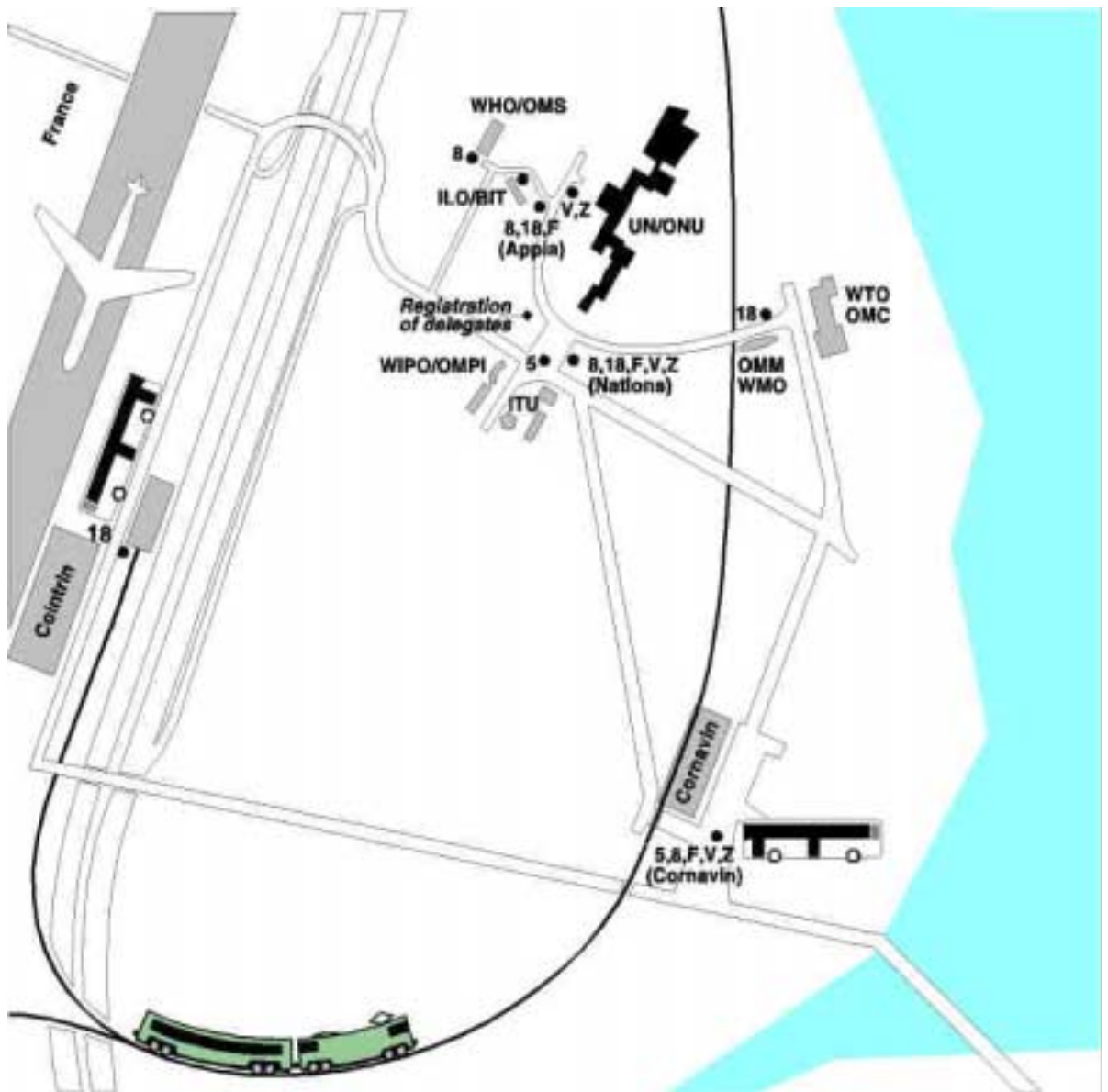
V. DOCUMENTATION

14. Les communications sollicitées et les documents d'appui ainsi que leur résumé seront mis à disposition sur le site Internet du secrétariat de la CEE-ONU à l'adresse suivante:

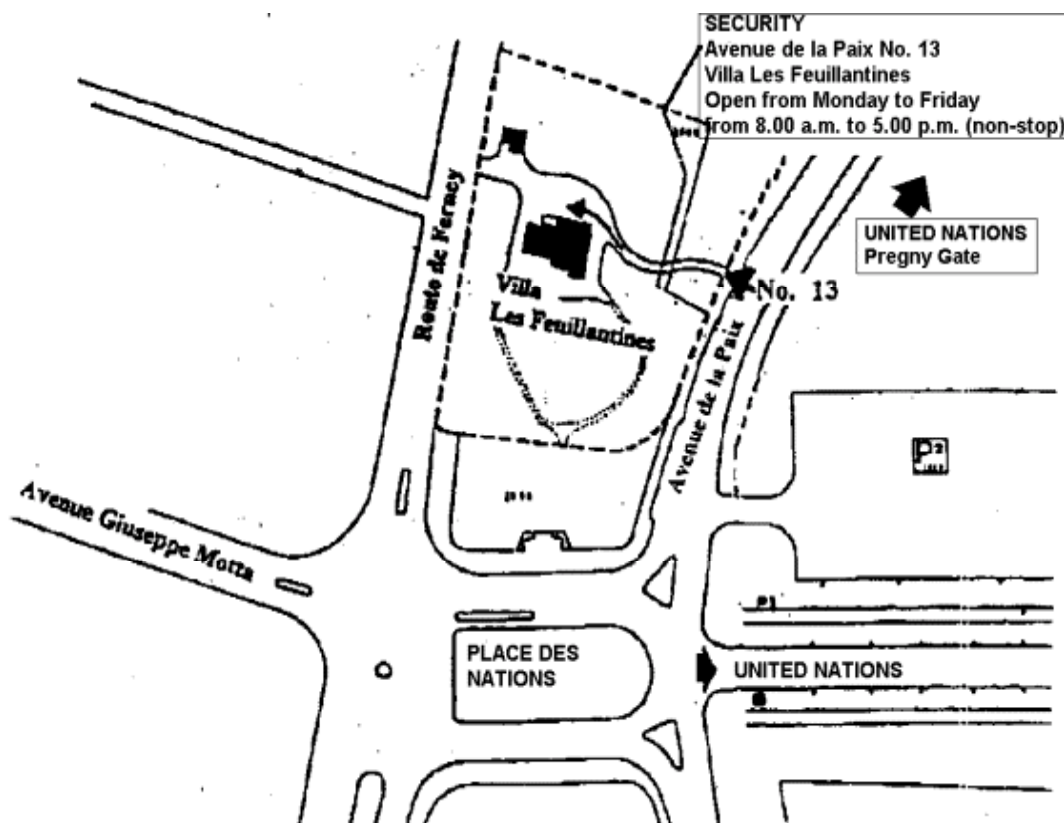
<http://www.unece.org/stats/documents/2003.02.msit.htm>

Il est recommandé aux délégués de télécharger les documents à partir de cette adresse et d'en faire un tirage papier dont ils pourront se munir à la Réunion. Les documents mis à disposition sur le site avant la Réunion ne seront pas distribués en salle.

Les bâtiments de l'Office des Nations Unies à Genève – Plan d'accès



Où s'adresser pour se procurer un badge d'accès? (Unité de l'identification, Section de la sécurité et de la sûreté, Villa les Feuillantines, 13 avenue de la Paix):



Entrée pour les délégués munis d'une carte d'identité ONU valable: Entrée Place des Nations et Portail de Pregny.

Entrée pour les visiteurs: Portail de Pregny seulement.

Note: Une photo d'identité récente sera demandée pour l'établissement de la carte d'identité ONU qui permet l'accès aux bâtiments de l'Office des Nations Unies.

À renvoyer (par télécopie) à la Division de statistique de la CEE: +41 22 917 00 40
(pour les réunions organisées dans le programme de travail de la Conférence des
statisticiens européens)



OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE

Formulaire d'enregistrement pour la Conférence

Date : _____

Écrire en caractères d'imprimerie, SVP

Titre de la Conférence

**Réunion CEE/Eurostat/OCDE sur la gestion des systèmes d'information statistique (Genève,
17-19 février 2003)**

Délégation de (pays ou organisation)

Participant :

M. Nom Prénom(s)
Mme
Mlle

Catégorie

Chef de la délégation	<input type="checkbox"/>	Observateur (organisation)	<input type="checkbox"/>
Membre de la délégation	<input type="checkbox"/>	ONG	<input type="checkbox"/>
Observateur (pays)	<input type="checkbox"/>	Autre (veuillez préciser ci-dessous)	<input type="checkbox"/>
.....			
.....			
Participation			
du <input type="text"/>		au <input type="text"/>	

Dans quelle langue souhaitez-vous recevoir la documentation ? Anglais Français Russe

Fonctions officielles (dans votre pays) : No du passeport ou de la carte d'identité : Valable jusqu'au :

No de téléphone officiel : No de télécopieur : Adresse électronique :

Adresse officielle permanente :

Adresse à Genève :

Accompagné de son conjoint Oui Non

Nom du conjoint Prénom(s)

À remplir lors de la délivrance de la plaquette d'identité
Signature du participant :
Signature du conjoint :
Date :

Réservé au Service de la sécurité
N° de la plaquette d'identité délivrée :
Initiales du fonctionnaire ONU :
